

29 NOV. 2016

Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 novembre 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 22 novembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 21 novembre 2016

REGIE DES DECHETS MENAGERS – DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ANNEXE RDM

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Anne BAUDOUIN à Stéphane PIERRON, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Romain DUPEYROU à Anne-Lydie HOLTZ, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Agnès JARRY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Monique JOHNSON à Serge MORIN, Guillaume JUIN à Carole BRUNETEAU, Sophia MARC à Marc THEBAULT, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Yvonne VACKER à Yamina BOUDAHMANI

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Anne BAUDOUIN, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Joël MISBERT, Sébastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Yvonne VACKER

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

29 NOV. 2016

C- 19-11-2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 21 NOVEMBRE 2016****REGIE DES DECHETS MENAGERS – DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET ANNEXE RDM**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu :

L'instruction budgétaire et comptable M14,

- La délibération n° C-6-12-2015 du 14 décembre 2015 adoptant le Budget Primitif 2016 du Budget Annexe Régie des Déchets Ménagers,
- La délibération n° C-17-06-2016 du 27 juin 2016 adoptant le Budget Supplémentaire du Budget Annexe Régie des Déchets Ménagers,
- La délibération n° C-14-12-2009 du 14 décembre 2009 instaurant la provision pour dépréciation des créances,

Considérant le besoin de crédits supplémentaires pour pallier les besoins de remplacement à hauteur de 40 000 € financé par un ajustement du chapitre 011,

Considérant les besoins de crédits supplémentaires liés à des annulations de titres et des admissions en non-valeur pour 16 000 € partiellement financés par une reprise de provision pour créances irrécouvrables,

Le budget proposé s'équilibre de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 8 000,00 €
- Section d'Investissement : 8 000,00 €

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2016 du Budget Annexe Régie des Déchets Ménagers dans les mêmes conditions de vote que le Budget Primitif 2016 et tel que présentée dans la maquette ci-jointe,
- Décider de la reprise de la provision semi-budgétaire de 7 130,88 € constituée en 2010 pour créances irrécouvrables.

Motion adoptée par 71 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 6.

Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 6
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR
Vice-Président Délégué

